



SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature du décret autorisant les IPA à réaliser des actes médicaux sans supervision d'un médecin

Malakoff, le 23 janvier 2025 | Si notre nouveau Ministre de la Santé se félicite de cette « avancée », le SML considère qu'il s'agit d'une **régression inquiétante pour nos concitoyens et pour la médecine française.**

Il faut 10 ans d'études difficiles pour apprendre la médecine en France dont 4 années de formation pratique encadrée par des médecins seniors.

Les IPA seraient autorisés désormais à pratiquer les mêmes actes médicaux après quelques mois de formation... cherchez l'erreur ! Voilà qui ne va pas tarir l'hémorragie des étudiants en médecine en cours d'étude qui plus est le retour d'expérience catastrophique de la Grande-Bretagne devrait appeler à la prudence !

La France a un grand besoin de médecins et doit impérativement valoriser la profession plutôt qu'essayer de l'ubériser...

Tarifs d'un IPA qui prend en charge un malade chronique : 60 € pour la 1^{ère} consultation et 50 € tous les 3 mois pour les suivantes.

Tarif de la consultation d'un médecin spécialiste en pédiatrie pour un adolescent de plus de 16 ans en souffrance : C = 23 €

Cherchez l'erreur... !

Le SML continue de demander le C à 50 € (moyenne européenne).

Nous sommes à votre disposition Monsieur le Ministre pour vous exposer les vraies solutions durables pour une médecine de qualité à laquelle les français ont droit.

A propos du SML

Le Syndicat des Médecins Libéraux (SML) est un syndicat polycatégoriel qui représente tous les médecins libéraux de toutes les spécialités et de toutes les formes d'expertises et quel que soit leur secteur d'activité. Le SML axe son action sur la défense des piliers de l'exercice libéral du médecin que sont l'indépendance, la liberté d'installation, la liberté de prescription et le paiement direct à l'acte dans le cadre d'une valorisation juste des honoraires médicaux. Pionnier dans la promotion de la prévention, de la télémédecine et de la E-santé, il promeut une approche pragmatique, adaptée aux réalités du terrain pour répondre aux évolutions des besoins de soins. Le SML est représenté dans toutes les régions et possède des élus dans chacun des deux collèges composant les URPS de médecins libéraux. Le SML est présidé depuis décembre 2022 par le Dr. Sophie Bauer.

Contact presse



DR SOPHIE BAUER : 06 11 07 82 75
MME OZLEM SAHIN : 07 60 30 92 09



presse@lesml.org